

## Termes de Référence

### Evaluation de l'évaluabilité du projet

<b>Titre du projet</b>	Autonomisation des femmes pour des économies résilientes et des communautés pacifiques dans les régions de l'Est et l'Adamaoua où vivent les réfugiés.
<b>Code du projet:</b>	CMR/20/042/KOR
<b>Budget:</b>	7 999 000 USD
<b>Financement:</b>	KOICA
<b>Durée du projet:</b>	4 ans: 12/2020 – 12/2024 (49 mois)
<b>Calendrier de l'Évaluabilité</b>	Mai - Juin, 2022
<b>Zone de couverture:</b>	Régions de l'Est et de l'Adamaoua.

#### 1. INTRODUCTION

Conformément à la politique de l'Organisation internationale du travail (OIT) régissant les projets de coopération technique, une évaluation de l'évaluabilité est requise pour le projet « autonomisation des femmes pour des économies résilientes et des communautés pacifiques dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua où vivent les réfugiés ». Pour soutenir la gestion axée sur les résultats des projets et programmes de l'OIT, il est essentiel que leur conception réponde aux normes minimales de suivi et d'évaluation (S&E). Cela peut être déterminé en évaluant un ensemble d'aspects spécifiques à la conception avant la mise en œuvre, qui sont définis comme "évaluabilité". Cette dernière est conforme à la définition de l'OCDE/CAD : "la mesure dans laquelle une activité ou un programme peut être évalué de manière fiable et crédible".

L'évaluation sera réalisée à l'aide de l'instrument d'évaluabilité de l'OIT afin de noter le projet « autonomisation des femmes pour des économies résilientes et des communautés pacifiques dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua où vivent les réfugiés » sur une série de critères de suivi et d'évaluation et de fournir des recommandations d'amélioration. Elle examinera la stratégie de suivi et d'évaluation du programme dans 7 domaines :

- Clarté des objectifs/résultats
- Qualité des indicateurs
- Établissement de bases de référence
- Inclusion d'étapes limitées dans le temps
- Évaluation des risques et des hypothèses
- Exhaustivité du système de suivi et d'évaluation
- Validité de la méthodologie pour l'analyse de genre

L'évaluation sera menée en conformité avec les principes et les normes d'évaluation des projets énoncés dans les directives de l'OIT sur l'évaluation axée sur les résultats.

## **2. CONTEXTE DU PROJET**

Depuis 2004/2005, le Cameroun a connu un afflux massif de réfugiés fuyant la guerre civile et les persécutions en République centrafricaine (RCA). En août 2020, le HCR a fait état d'un total de 280 687 réfugiés centrafricains au Cameroun dans les régions de l'Est, de l'Adamaoua et du Nord. Les réfugiés sont issus de divers groupes ethniques, dont les Peuls/Mbororo que l'on trouve également au Cameroun. Les Peuls/Mbororo sont des communautés nomades d'éleveurs et de gardiens de bétail parmi les plus durement touchées par les conflits répétés en RCA. Beaucoup d'entre eux fuient leur pays pour s'installer définitivement au Cameroun. Le HCR estime que 189 005 (dont 98 283 femmes) réfugiés centrafricains se sont installés à l'Est et 64 636 (dont 33 611 femmes) dans l'Adamaoua. La plupart des réfugiés (environ 70%) vivent dans des villages avec des populations d'accueil et le reste est installé dans des camps. L'enquête du HCR de juin 2018 a révélé que 74 % des réfugiés ont l'intention de rester au Cameroun jusqu'à ce que la situation politique et sécuritaire dans leur pays d'origine se stabilise.

Jusqu'à présent, il y a eu une cohabitation pacifique entre les réfugiés et les populations d'accueil. Cependant, l'Adamaoua (1 200 970 habitants dont 605 896 femmes) et l'Est (835 642 habitants dont 419 329 femmes) abritent les populations les plus pauvres du Cameroun. La dernière enquête sur les entreprises a révélé que les régions de l'Adamaoua et de l'Est représentent chacune pour moins de 6,2% du total des entreprises au Cameroun, en termes d'unités économiques. L'accès aux services est limité. Les zones rurales sont en grande partie enclavées et économiquement mal intégrées.

L'afflux de réfugiés réduit encore les rares possibilités économiques et de subsistance offertes aux populations hôtes et crée une concurrence autour de l'exploitation des ressources naturelles (terres arables, bois de chauffage et pâturages) ainsi que des activités génératrices d'emplois et de revenus.

Les femmes de ces communautés sont confrontées à plusieurs types de discrimination et de violence : sexuelle, physiologique et physique, comme le mariage forcé, les rites de veuvage, le repassage des seins, les mutilations génitales et la scarification, la plupart du temps pratiqués dans de mauvaises conditions d'hygiène avec un risque élevé d'exposition au VIH/SIDA, d'infection et de toutes sortes de complications sanitaires. En ce qui concerne la violence contre les femmes et les filles au Cameroun, les statistiques nationales montrent que 54,6% des femmes ont été victimes d'une forme de violence dès l'âge de 15 ans contre 9,8% des hommes. La violence domestique touche 52,6 % des femmes ; 1,4 % des femmes ont subi des mutilations génitales. Enfin, il convient de mentionner le mariage précoce, qui touche 11,4% des jeunes filles.

Le gouvernement du Cameroun voit dans l'émancipation économique des femmes un moyen efficace de lutter contre ces pratiques et de contribuer au développement économique local en relevant les défis suivants :

- La faiblesse des institutions et des mécanismes d'inclusion des femmes dans la prise de décision au sein de la famille et de la communauté ;
- Le manque de compétences et de connaissances en matière d'entrepreneuriat, qui limite le potentiel des petites entreprises féminines ;
- Le manque de connaissances techniques et l'accès limité aux semences et aux intrants

ts dans les secteurs de l'agriculture et du petit élevage, ce qui réduit la productivité et la rentabilité des petites entreprises détenues ou gérées par des femmes ;

- L'accès limité aux produits et services financiers, qui empêche les femmes hôtes et réfugiées d'investir dans des activités génératrices de revenus,
- Un accès limité aux terres fertiles ;
- Un accès limité aux mécanismes de protection sociale.

L'OIT, à travers le projet « *Autonomisation des femmes pour des économies résilientes et des communautés pacifiques dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua au Cameroun, où vivent des réfugiés* » (2021-2024) financé par l'Agence Coréenne de Coopération Internationale (KOICA) et mis en œuvre par l'Organisation Internationale du Travail (OIT), soutiendra ces stratégies nationales en créant des synergies avec la stratégie sectorielle à moyen terme de la KOICA (2016-2020), en particulier dans les quatre domaines suivants : (i) la santé, en promouvant des régimes de protection sociale en matière de soins de santé sexuelle et reproductive ainsi que la protection de la maternité pour les femmes réfugiées et les populations d'accueil ; (ii) la gouvernance, en renforçant la capacité des municipalités défavorisées et prioritaires et en leur faisant planifier leur développement économique local et leur cohésion sociale, par une participation accrue des femmes à la vie économique et communautaire ; (iii) l'agriculture et le développement rural, en encourageant des régimes de développement rural inclusifs et durables qui contribuent à l'intégration des réfugiés et à l'autonomisation des femmes dans les chaînes de valeurs à fort potentiel de croissance ; (iv) l'égalité des sexes par l'autonomisation économique des femmes.

Concrètement, ce projet encouragera l'égalité des sexes en renforçant les capacités des municipalités et des institutions locales à protéger et à autonomiser les femmes dans les populations réfugiées et d'accueil et, à plus long terme, à leur permettre de contribuer au redressement de la communauté et à la cohésion sociale. Ceci sera réalisé par la mise en œuvre d'interventions de développement économique local et d'entrepreneuriat féminin basé sur le marché.

### **3. OBJECTIFS DU PROJET, RÉSULTATS ATTENDUS, BÉNÉFICIAIRES ET CALENDRIER**

Le projet a pour objectif global de contribuer à la redynamisation des économies et à la cohésion sociale entre les réfugiés et les communautés d'accueil grâce au développement de l'entrepreneuriat féminin dans certaines chaînes de valeur agricoles.

Spécifiquement, le projet vise à :

1. Renforcer les institutions locales et promouvoir des mécanismes favorables à un développement économique inclusif, à la cohésion sociale et au bien-être des communautés
2. Aider les femmes des communautés de réfugiés et d'accueil à créer des entreprises et des coopératives agricoles durables, florissantes et écologiques
3. Faciliter l'accès des membres des communautés de réfugiés et d'accueil aux régimes de protection sociale susceptibles de prévenir la violence liée au sexe et d'en atténuer les effets
4. Générer des connaissances sur l'impact de l'autonomisation des femmes dans les processus de redressement communautaire, de renforcement de la résilience et de cohésion sociale.

L'atteinte de ces objectifs se fera autour de trois composantes qui structurent l'ossature du projet, à savoir :

- Composante Développement Economique Local
- Composante Entrepreneuriat et
- Composante Protection Sociale.

De même à travers ces objectifs, 3 principaux résultats sont attendus :

**Résultat 1** : Des institutions locales fortes et des stratégies participatives de développement économique local (DEL) facilitent l'inclusion économique des réfugiés, renforcent la cohésion sociale entre les communautés de réfugiés et d'accueil et permettent le rétablissement des communautés

**Résultat 2** : Les femmes réfugiées et les populations d'accueil ont créé des entreprises écologiques durables et florissantes ainsi que des organisations basées sur les membres, telles que des coopératives.

**Résultat 3** : Les régimes de protection sociale existants contribuent à prévenir la violence liée au sexe, le VIH et le sida et à atténuer leurs effets sur les femmes entrepreneurs dans les communautés de réfugiés et d'accueil.

Le projet a une durée de 04 ans. Il couvre les régions de l'Est et de l'Adamaoua au sein desquelles, 04 départements et 16 Communes sont concernés. Il cible principalement les réfugiés de la République Centrafricaine, des personnes déplacées internes, et les communautés d'accueil.

Le projet touchera 5 000 femmes et hommes réfugiés et des membres des communautés d'accueil, dont au moins 65% sont des femmes et 50% des réfugiés. Il travaillera également avec les bénéficiaires directs, notamment les prestataires de services et les principales parties prenantes, afin de renforcer leur capacité à contribuer au développement des coopératives et des entreprises, à la fourniture d'une protection sociale ainsi qu'à la prévention et la protection contre le VIH/SIDA et des VBG.

Compte tenu de l'échelle, de la complexité et du budget global du projet, il est important de vérifier que le programme est solide et qu'il sera possible de mesurer et d'évaluer les résultats obtenus après sa mise en œuvre. Une évaluation indépendante de l'évaluabilité du programme sera un outil de programmation et de gestion utile car elle fournira (i) une appréciation de la pertinence, de la cohérence et de la force de la conception du programme ; (ii) permettra d'ajuster et de corriger rapidement la conception du programme, si nécessaire, (iii) renforcera l'application d'outils pour suivre la performance du programme et démontrer les résultats et (iv) fournira une indication de la préparation des programmes à être évalués. Ceci constitue l'objectif global de l'évaluation de l'évaluabilité.

La réalisation d'une évaluation de l'évaluabilité à un stade précoce permettra de valider la cohérence continue du programme et de vérifier si les moyens de mesurer les progrès et de démontrer les résultats sont en place. L'évaluation de l'évaluabilité aide à gérer les risques en clarifiant les lacunes de la logique globale du programme ou en mettant en évidence un manque de données. L'approche participative adoptée pour l'évaluation de l'évaluabilité favorisera une compréhension commune des résultats visés et de la logique du programme parmi les principales parties prenantes.

#### **4. STRATEGIE COMPREHENSIVE DE SUIVI ET D'ÉVALUATION (CMES/SCSE) ET MODALITÉS DE GESTION**

##### **Système complet de suivi et d'évaluation**

Depuis sa création, le projet a continué à développer son système de suivi et d'évaluation/stratégie globale de suivi et d'évaluation (CMES) afin de faciliter le passage à une stratégie plus rigoureuse et axée sur les données pour la mesure des résultats pour les objectifs indiqués ci-dessous. L'approche révisée est basée sur l'exploitation du succès des efforts de renforcement des capacités de S&E avec les partenaires de mise en œuvre et l'application d'outils et de stratégies pratiques pour évaluer la contribution du projet au changement dans le contexte des 4 objectifs mentionnés ci-dessous.

Le plan de S&E décrit les objectifs, les critères et les indicateurs qui serviront de base au suivi et l'évaluation du projet. L'approche développée servira quatre objectifs principaux :

1. Gestion axée sur les résultats : Obtenir des données empiriques sur les résultats du projet afin de fournir une base factuelle pour la planification stratégique.
2. Apprentissage et partage des connaissances : Documenter les bonnes pratiques et les leçons apprises qui contribueront à la base de connaissances mondiales sur le travail des enfants.
3. Développement des capacités : Renforcer la capacité des partenaires à appliquer une approche plus axée sur les résultats aux politiques et aux pratiques.
4. Responsabilité : Assurer la responsabilité envers les parties prenantes du programme et les partenaires de mise en œuvre pour obtenir des résultats conformes aux attentes.

##### **Dispositions de gestion pour le suivi et l'évaluation**

La responsabilité globale de la gestion du système de suivi et d'évaluation incombe au Conseiller Technique Principal du projet. Cela permet d'établir un lien direct entre les décisions de la direction et les résultats produits par le projet.

La direction technique de la conception, de la mise en œuvre et du soutien du système de suivi et d'évaluation est assurée par l'Assistant en charge du suivi évaluation et Communication. L'Assistant en charge du S&E et Communication est également chargé de maintenir la pertinence de l'approche en effectuant les ajustements nécessaires pour répondre aux changements programmatiques et aux leçons apprises au cours du programme. En outre, toutes les questions relatives au S&E ou les demandes de données par le donateur et tout autre partenaire seront traitées par le responsable du S&E et Communication.

L'EDT-Yaoundé, à travers l'Unité chargé des programmes et le Département Communication, sont responsables de la centralisation des données, de leur utilisation à des fins de gestion et d'apprentissage et de l'établissement de rapports dans le cadre de la région et des partenariats.

La présentation des progrès par les responsables à divers niveaux donnera l'occasion aux parties prenantes (gouvernement, partenaires sociaux et organisations de la société civile) d'obtenir une compréhension claire des réalisations et des défis et de fournir des informations sur les ajustements à apporter.

## 5. ÉVALUATION DE L'ÉVALUABILITÉ OBJECTIFS, CRITÈRES, PORTEE ET CLIENTS

### 5.1 Objectifs

L'évaluation de l'évaluabilité portera sur la stratégie de suivi et d'évaluation du projet élaborée pour atteindre trois objectifs principaux :

1. Déterminer dans quelle mesure le CMES du projet a été conçu de manière à permettre une évaluation valide et impartiale de la performance du programme, en fournissant des informations pour soutenir les décisions de gestion du programme et les besoins de rapports des parties prenantes.
2. Fournir des recommandations d'améliorations à la stratégie de S&E qui devraient être mises en œuvre par le personnel du projet pour améliorer l'évaluabilité du programme pour adresser les objectives formule pour la Stratégie de S&E.
3. Identifier les bonnes pratiques et les leçons tirées de la stratégie de suivi et d'évaluation qui peuvent être partagées au sein de l'OIT et d'autres organisations travaillant sur les questions de développement.

### 5.2 Critères

La série suivante de critères clés doit être appliquée pour déterminer l'évaluabilité du programme :

Criteria	Definition
1. Résultats	Clarté de la définition des objectifs, y compris les résultats qui peuvent être compris comme un axe majeur de la gestion axée sur les résultats.
2. Indicateurs	La sélection d'indicateurs SMART qui sont quantitatifs et/ou qualitatifs et/ou mixtes et comprennent des points de comparaison de niveaux, de qualité et de grade. Les indicateurs de résultats facilitent efficacement l'observation du changement, tandis que les indicateurs de production mesurent les résultats spécifiques en termes de quantité et de qualité.
3. Références	L'existence de données de base suffisantes pour établir un point de départ pour les comparaisons et les mesures futures des réalisations et des résultats.
4. Cibles	Un ensemble de cibles limitées dans le temps qui donnent une idée claire de la voie à suivre pour atteindre les produits et les résultats établis.
5. Risques et hypothèses	Évaluation des facteurs, à savoir les risques et les hypothèses, susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs d'une intervention, et des mesures d'urgence correspondantes.
6. Système de suivi et évaluation	Le système de S&E permet d'identifier les problèmes au cours du projet et du programme, de faciliter la mesure des progrès et d'améliorer l'utilisation des données et des informations de S&E pour la gestion, l'apprentissage, l'établissement de rapports et la contribution à la base de connaissances sur les thèmes du projet. Le système de S&E comprend une méthodologie et des outils solides et réalisables pour générer des preuves afin d'évaluer les résultats du projet sur la base d'une approche de théorie du changement.

7. Egalité de genre et non-discrimination	Mesure dans laquelle des méthodes valides d'évaluation des différences entre les sexes dans les résultats de l'intervention ont été développées.
---	--

### 5.3 Portée

L'évaluation de l'évaluabilité cherchera à évaluer les stratégies de suivi et d'évaluation développées pour le projet OIT-KOICA. Elle inclura les documents suivants dans son champ d'application : Document de projet avec cadre logique, théorie du changement, système complet de suivi et d'évaluation ; stratégie de gestion des connaissances ; stratégie de communication.

### 5.4 Les clients

Les principaux utilisateurs finaux des résultats de cette évaluation seront l'équipe de gestion du projet et les unités techniques pertinentes de l'OIT, les parties prenantes nationales (pour soutenir la mise en œuvre, la gestion et l'apprentissage du projet et pour développer leurs capacités en matière de S&E).

## 6. QUESTIONS D'ÉVALUATION

L'évaluation de l'évaluabilité cherchera à répondre aux questions clés énumérées ci-dessous comme mesures de l'évaluabilité du programme et proposera des recommandations pratiques comprenant des outils, des méthodologies et des activités pour combler les lacunes du système de suivi et d'évaluation.

### 6.1 Théorie du changement

- La théorie du changement du projet est-elle cohérente et réaliste ?
- La théorie du changement couvre-t-elle tous les éléments nécessaires, des produits aux résultats, en passant par l'impact et les facteurs externes ?

### 6.2 Résultats

- Les énoncés de résultats sont-ils précis et faciles à comprendre par quiconque ?
- Les énoncés de résultats du projet sont-ils clairement articulés ?
- Dans quelle mesure la réalisation des résultats à long terme du projet est-elle réaliste compte tenu des produits et des activités proposés ?

### 6.3 Indicateurs

- Les indicateurs de performance (quantitatifs, qualitatifs ou mixtes) établis pour le projet sont-ils SMART ?
- Les indicateurs de performance font-ils appel à une combinaison solide de méthodes qualitatives et quantitatives pour évaluer les résultats ?
- La collecte de données requise des parties prenantes pour mesurer les indicateurs est-elle réalisable compte tenu de leurs capacités ?

- Les indicateurs pourraient répondre aux besoins de rapportage à la contribution du projet aux targets spécifiques des ODDS et le PPPDT et UNSDCF, lesquels ?
- Les indicateurs pourraient répondre aux besoins de rapportage à la contribution du projet aux indicateurs du P&B BIT 2022-23, les quels ?

#### **6.4 Référence**

- Des bases de référence ont-elles été établies pour chaque indicateur de résultat ?
- La ligne de base établit-elle une évaluation crédible des conditions au début du programme ?
- La ligne de base fournit-elle un moyen valide d'évaluer la causalité des changements identifiés (attribution ou contribution spécifique/unique) ?

#### **6.5 Cibles**

- Les cibles donnent-ils une idée claire du calendrier d'obtention des résultats ?
- Les cibles constituent-ils une directive utile pour la planification du travail ?
- Les cibles qui ont été établis sont-ils réalisables de façon réaliste ?

#### **6.6 Risques et hypothèses**

- Les risques liés à la réalisation des résultats ont-ils été identifiés de manière exhaustive ?
- Les mesures d'atténuation des risques sont-elles clairement définies et soutenues par la théorie, la logique, les preuves empiriques et/ou l'expérience passée du BIT ?
- Le plan de gestion des risques prévoit-il des évaluations et des ajustements réguliers ?
- Les hypothèses clés pour atteindre les résultats ont-elles été acceptées par les parties prenantes ?

#### **6.7 Système de suivi et d'évaluation**

- Le système de S&E fournit-il une qualité et une régularité adéquates de l'information sur la performance du programme pour répondre aux besoins de la direction et des parties prenantes ?
- Les ressources du système de suivi et d'évaluation sont-elles suffisantes pour atteindre ses objectifs ?
- Les critères d'évaluation des résultats du programme ont-ils été clairement définis ?
- Des méthodes participatives sont-elles en place pour permettre aux bénéficiaires de contribuer et d'utiliser l'évaluation de la performance du programme pour l'analyse et l'apprentissage ?
- Le cadre de performance prévoit-il une évaluation complète des résultats du programme qui permettra d'ajuster les activités en connaissance de cause avec tous les partenaires de mise en œuvre et les autres parties prenantes concernées (telles que les bénéficiaires) ?
- Le cadre de performance prévoit-il une évaluation complète des résultats du programme qui permettra d'ajuster les activités en connaissance de cause avec tous les partenaires de mise en œuvre ?



- Le projet a-t-il un cadre de système de S&E et un manuel opérationnel pour le personnel du projet et les parties prenantes qui indique les objectifs, la méthodologie, les outils et d'autres éléments pertinents pour le mettre en œuvre conformément à ses objectifs ?

### **6.8 Egalité des sexes**

- Dans quelle mesure le genre a-t-il été pris en compte dans la stratégie de S&E ?

- Les données sont-elles suffisamment désagrégées pour analyser les différences entre les sexes et éclairer les décisions de gestion du programme ?

## **7. MÉTHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION DE L'ÉVALUABILITÉ**

Les directives de l'OIT pour l'évaluation axée sur les résultats serviront de cadre à la réalisation de l'évaluation de l'évaluabilité. Ces directives adhèrent aux normes et standards d'évaluation du système des Nations Unies.

L'évaluation doit être réalisée par un évaluateur ne liée pas au projet et la méthodologie et les questions d'évaluation finales seront déterminées par l'évaluateur, en consultation avec le projet. Les techniques suivantes de collecte de données primaires et secondaires sont recommandées :

- Examen des documents du BIT sur planification institutionnelle (i.e. P&B 2022-23, PPDT Cameroun, et UNSDCF Cameroun) le suivi et l'évaluation (DC Cooperation Manual)

- Examen des documents du gouvernement et partenaires sociaux de planification sur planification institutionnelle

- Examen des documents de projet pertinents

- Interviews d'informateurs clés avec le personnel du projet, les spécialistes concernés de l'équipe régionale de l'OIT, etc.

La collecte de données pendant l'évaluation doit obtenir la perspective des membres du personnel, hommes et femmes, et prendre en considération la note d'orientation pertinente de l'OIT sur l'intégration du genre et des personnes handicapées dans le suivi et l'évaluation.

## **8. PROCESSUS D'ÉVALUATION ET LIVRABLES**

Les rapports et annexes seront rédigés en français. Ils seront transmis en version papier (format A4) et sur support informatique en format Word dans un seule fichier.

- Un « rapport initial ». Le consultant rédigera un court rapport initial après avoir examiné les documents disponibles et tenu une première discussion avec le personnel de gestion du projet. Ce rapport devra fournir une méthodologie d'évaluation bien définie et des outils de collecte de données (y compris les critères et les questions d'évaluation, les techniques de collecte et d'analyse des données, les questionnaires d'entretien avec les informateurs clés et le plan de travail). Toute modification substantielle des termes de référence de l'évaluation devra être approuvée par le CTP du projet.
- Une présentation au projet et parties prenantes sur les résultats préliminaires de l'évaluation.
- Un « rapport préliminaire » résumant l'état d'avancement, les résultats obtenus, les difficultés rencontrées, les éventuelles propositions de réorientation si nécessaire et la

planification des tâches restantes de la prestation à réaliser. La structure définitive du rapport final sera également considérée dans ce rapport.

- Un rapport final sera élaboré. Le principal résultat de l'évaluation sera un rapport évaluant l'évaluabilité du projet, qui sera révisé sur la base des commentaires du projet et des parties prenantes internes et externes concernées. Le rapport ne devra pas dépasser 30 pages (hors annexes) et comprendra un résumé exécutif en français et en anglais de l'évaluation de 4 pages maximum.

Le responsable du suivi et évaluation du projet coordonnera le processus d'évaluation, en veillant à ce que l'évaluation soit menée conformément aux termes de référence, notamment en suivant les directives, la méthodologie et les exigences de formatage de ILO EVAL. Il assistera le consultant en fournissant un soutien logistique et documentaire, en facilitant l'accès aux informations, à la liste des informateurs clés et aux autres sources pertinentes pour l'évaluation.

Un atelier de restitution des résultats de la prestation sera organisé avec la participation de l'ensemble des acteurs concernés. Le consultant mettra au préalable à la disposition du projet le résumé de l'étude et d'autres documents indispensables. Le consultant fera une présentation des résultats pour discussion, en soulignant les principales conclusions sur l'évaluabilité, les bonnes pratiques, les leçons apprises et les recommandations d'amélioration. Il révisera le rapport en fonction des commentaires reçus et soumettra un rapport finalisé, qui sera ensuite examiné et approuvé par le CTP du projet.

## **9. DISPOSITIONS DE GESTION ET PLAN DE TRAVAIL**

### **9.1 Rôles et responsabilités**

Le Responsable du suivi-évaluation du projet. Il sera responsable de la finalisation des termes de référence et de la sélection de l'évaluateur en consultation avec le CTP. Le Chargé du Suivi-Evaluation fournira également un briefing sur la politique d'évaluation de l'OIT à l'évaluateur sélectionné, sera impliqué dans la présentation des résultats et le partage du rapport final et examinera le rapport final avant de le partager avec EVAL.

En annexe au contrat de travail de l'évaluateur, le responsable du suivi-évaluation fournira les documents suivants : (1) Les termes de référence de la mission ; (2) Une liste de personnes pertinentes pour l'évaluation avec leurs coordonnées ; (3) tout autre information supplémentaire jugées indispensables.

Évaluateur : Un consultant qui n'a pas d'implication antérieure avec le projet ou de conflits d'intérêts entreprendra l'évaluation et sera responsable de fournir les résultats de l'évaluation ci-dessus.

Personnel du projet: L'équipe du projet fournira des informations et un soutien logistique à l'évaluateur pendant l'évaluation. L'équipe du projet s'assurera également que toute la documentation pertinente est à jour et fournie à l'évaluateur. Il est attendu du personnel du projet qu'il coopère pleinement et réponde à toutes les questions aussi franchement que possible pendant l'évaluation.

## **9.2 Profil du consultant**

### **Éducation**

Diplôme supérieur dans une discipline pertinente (S&E, ou sujet technique comme l'agronomie, le développement et les études sociales, les statistiques, la sociologie, les sciences politiques, etc.) ou expérience équivalent

### **Expérience professionnelle :**

- Au moins sept (07) ans d'expérience en évaluation dans un contexte de développement et des réalisations avérées dans la conduite d'évaluations, y compris la direction d'évaluations de programmes multipartites pour des organisations multilatérales dans les contextes thématiques et géographiques similaires.
- Une expérience dans la conduite d'évaluations de l'évaluabilité est hautement souhaitable.
- Une expérience de travail avec les Nations unies ou d'autres organisations internationales de développement serait un avantage.

### **Compétences**

- Connaissance de la méthodologie d'évaluation de l'évaluabilité des projets/programmes de l'OIT ;
- Connaissance de la programmation axée sur les résultats ;
- Expertise avérée dans l'évaluation de programmes axés sur les droits du travail, la migration ou un autre sujet pertinent ;
- Connaissance approfondie des méthodes d'évaluation qualitative et quantitative ;
- Excellentes capacités de présentation et d'expression écrite et orale en anglais
- Excellentes aptitudes interpersonnelles et de communication ;
- Une connaissance du contexte de développement du Moyen-Orient ou de l'Afrique serait souhaitable.

## **9.3. composition du dossier de candidature**

Les dossiers de candidature devront être composé de :

- Une lettre de soumission de l'offre dûment signée ;
- Une offre technique comprenant :
  - Un CV à jour qui devra indiquer clairement les expériences similaires ;
  - Une proposition technique (max 10 pages) sur l'implémentation de l'étude
  - Deux références des travaux récents pour les contacts (téléphone et mail) ;
- Une offre financière bien détaillée (déplacement au niveau national en sus), libellée en FCFA et en USD.

#### 9.4 Répartition des notes

La répartition des notes sera comme suit :

<b>CRITERES</b>	<b>NOTE A ATTRIBUER (sur 100)</b>
Expériences et CV	30
Proposition technique	50
Proposition financière	20
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>

#### 9.5 Plan de travail

L'évaluation aura lieu en mai-juin 2022. Un calendrier plus détaillé sera élaboré par le consultant dans le cadre du rapport initial.

### 10. LIVRABLES, CONDITIONS DE PAIEMENT ET SOUMISSION DES OFFRES

Les livrables attendus du consultant et conditions de paiement sont les suivants :

- Rapport de démarrage : paiement de 20%
- Rapport préliminaire : paiement de 40%
- Rapport final : paiement de 40%.

Les dossiers de candidature seront envoyés à l'adresse [bertoua@ilo.org](mailto:bertoua@ilo.org) au plus tard le 30 Avril 2022 avant minuit heure de Yaoundé (GMT+1), avec en objet du mail « Evaluation de l'évaluabilité du projet OIT-KOICA ».